

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CF1490

présenté par

Mme Meynier-Millefert, Mme Brulebois, M. Olive, M. Falorni, Mme Josso, Mme Tiegna,
M. Vuibert, M. Seo, M. Causse, M. Ghomi, M. Ardouin, M. Cubertafo, M. Lamirault,
Mme Riotton et Mme Melchior

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Investir pour la France de 2030 »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.